Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 056-215601352-20260504-20260409-DE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOLAC Séance du 29 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le 29 avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la Présidence de M. ARS Marcel, Maire.

Etaient présents : M. ARS Marcel ; M. BOUSSO Jean-Yves ; Mme GRIFFON Frédérique ; M. BERTAUX Jean-François ; Mme DE FRANCQUEVILLE Isabelle ; M. PROVOT Yannick ; M. BOUSQUAU Christian (à compter de la délibération n°2026-04.04) ; Mme STEVANT Christelle ; M. GUMIAUX Fabrice ; M. BOIVIN Michel ; Mme SOULIMAN Sophie ; M. HENKART Wilfryd ; Mme STEVANT Emilie ; M. JAFFRELOT Jérémie ; M. GAY Jérôme ; Mme CARREIRA Sandra ; Mme LE CADRE Emmanuelle ; Mme CLERO Sandrine.

Date de convocation : 22 avril 2026

Nombre de conseillers municipaux :

En exercice	:	19
Présents	:	18
Absents représentés	:	1
Absents	:	0
Votants	:	19

Absents excusés :
Mme LE COINTE Catherine qui donne pouvoir Mme STEVANT Emilie

Absents : /

A été nommée secrétaire de séance : **Sophie SOULIMAN**

- **2026-04-09 Travaux du Lavoir : convention**

Des travaux d'aménagement du terrain du Lavoir sont programmés (modification, déssouchage, remodelage).
Le montant de ces travaux s'élève à **2 352.50** € HT (2 835.00 euros TTC).
L'association « Le Lavoir et la fontaine Dano » souhaite apporter son offre de concours pour le montant de 2 447.45 €, la TVA récupérable restant à la charge de la commune (16.404% du montant HT soit 387.55 €)

Plan de financement de l'opération :

Opération	Total TTC	Participation association	Avance commune (TVA Récupérable)
Travaux ravalement	2 835.00 €	2 447.45 €	387.55 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité valide cette opération
Une convention signée par M Le Maire sera établie avec l'association.
(POUR : 19 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0)

Pour copie conforme
MOLAC, le 04 mai 2026
Le Maire
Marcel ARS